## DEPARTEMENT DU NORD

COMMUNAUTE DE COMMUNES



Envoyé en préfecture le 10/03/2020

Reçu en préfecture le 10/03/2020

Affiché le

ID: 059-245900758-20200305-CC05032020\_35-DE

# Extrait du Procès-verbal des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

#### du 05 mars 2020 à 19h00

Le 05 mars 2020, à 19 heures 00 , le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

Etaient présent(e)s: M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, Mme Rolande Payelleville, M Bernard Cottigny, M. Jean-Michel Laroye, Mme Catherine Goedgebuer, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, M Michel Dupas, Mme Monique Evrard, M. Jean-Philippe Boonaert, Mme Geneviève Fermentel, M Denis Mouquet, M. Patrick Stevenoot, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Brouteele, Mme Bénédicte Brouard, M. Joël Duyck, Mme Marie-France CARREZ, M Philippe Kujawa arrivé au point 17, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger, M. Franckie Verwaerde, M. Jean-Claude Thorez, Mme Agnès Grammont, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Anne Decoster.

Avaient procuration:

M. Michel Dehaene procuration à M. Catteau

M. Claude Beve procuration à M. Philippe Mahieu

Mme Nathalie Debaisieux procuration à M. Jean-Philippe Boonaert

M. Philippe Kujawa procuration à M. M. Franckie Verwaerde jusqu'au point 16

Absente :

Mme Sophie Caron

Absents excusés :

Mme Doriane Jorisse, Mme Anna Di Penta M. Jacques Parent

Secrétaire de séance :

Mme Catherine Goedgebuer

## Finances: Budget ZA des Graissières: affectation de résultat 2019 sur 2020.

Le Vice-président expose au Conseil :

Vu le Compte administratif 2019, présenté et voté ce jour, Considérant que ce document budgétaire présente :

### Pour la section d'investissement :

Un déficit de clôture 2019 de 174 716,91 €.

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

Article 001 : Déficit d'investissement reporté : 174 716,91 €.

## Pour la section de fonctionnement :

Un excédent de clôture 2019 de 1 058 605,36 €

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Article 002 : Excédent de fonctionnement reporté : 883 888,45 €

Article 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 174 716,91 €.

Il n'y a pas de restes à réaliser 2019 à reprendre au BP 2020.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur la proposition ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (36 voix pour) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre, Fait à la CCFL,

Le Président, Bruno FICHEUX

